



CNews - UCLouvain - Février 2025

Lors de l'enquête sur la communication de la CNE-UCLouvain réalisée en septembre 2024, vous nous avez demandé la publication de newsletter régulière. Nous vous proposons donc le CNews, qui sera publié mensuellement. Nous espérons que ce format répondra à vos attentes.

L'année 2025 a commencé sur les chapeaux de roue avec **de gros dossiers** sur la table ainsi que des discussions dans les 3 organes de concertation.

Cette newsletter a pour objectif de partager avec vous **certains points évoqués en janvier 2025** dans ces organes de concertation. Pour le Conseil d'entreprise (CE) et pour le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) d'autres détails se trouvent dans les PV qui sont accessibles à l'ensemble des membres du personnel (voir liens dans l'encadré plus bas).

Si vous souhaitez recevoir cette newsletter automatiquement à partir du mois prochain, envoyez votre adresse mail à secretariat-cne@uclouvain.be

Délégation syndicale

- **Heures prestées en dehors de l'horaire normal de travail** : Nous avons été contactés par de nombreux travailleurs concernant **l'application des règles liées au temps de travail**. Que ce soit le travail du samedi, le travail du dimanche ou des jours fériés ou le travail de nuit, chaque prestation suit des règles bien précises. Nous avons interpellé l'employeur afin que les lois et les règles reprises au règlement de travail soient appliquées. A la suite de cette interpellation, **nous nous sommes mis d'accord avec l'employeur sur certaines règles** pour les prestations qui auront lieu lors de cette première semaine de février : lors de la nuit bleue et le samedi 8

février pour la journée d'information. **Ces règles ont été communiquées aux responsables de service** afin qu'elles soient appliquées aux membres du personnel concernés. Par la suite nous reprendrons les discussions afin de se trouver un accord sur un cadre clair et identique pour l'ensemble des membres du personnel. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

- **CDD – contrat à durée déterminée** : Nous avons interpellé les autorités afin de trouver des solutions pour des membres du personnel en **CDD dont le contrat pose divers problèmes**. Les règles encadrant la gestion des contrats CDD sont nombreuses. De plus, elles diffèrent en fonction que le contrat est sur budgets classiques ou sur ressources extérieures. Nous reviendrons sur ces règles dans un prochain numéro.
- **Fins de carrière** : Rejoignez-nous le **20 mars prochain sur la place de l'Université de 12h à 14h** afin de faire entendre votre voix sur la nécessité que l'employeur propose pour le personnel des aménagements pour la fin de carrière. Il y a un an, vous avez été plus de 1000 à répondre à notre enquête sur ce sujet... Espérons que nous serons nombreuses et nombreux lors de ce pique-nique.

Conseil d'entreprise du 27 janvier 2025

- Présentation des **balises en matière de politique financière**. L'administration va se doter d'un outil permettant d'éclairer le conseil d'administration dans ses choix d'investissements financiers.
- Confirmation du **lancement du nouveau portail par le directeur de l'AREC**. La délégation CNE a félicité les équipes qui ont travaillé d'arrache pied pour rendre le lancement de ce portail possible dans les temps. Le travail n'est pas terminé. Si vous souhaitez nous faire remonter des points à ce propos, n'hésitez pas à nous contacter.
- Présentation du travail à venir sur **l'annexe 10 du règlement de travail relative à la procédure disciplinaires**. La première réunion aura lieu le 17 février 2025 et aura pour objectif de partager les priorités de la direction et des représentants du personnel.
- Nous avons rappelé à l'employeur **le rôle du Conseil d'entreprise dans le respect de la législation relative au travail**.

Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) du 23 janvier 2025

- Présentation des **premiers résultats de Pulse T** (: les résultats seront communiqués à partir du mois de février. Les premières analyses montrent que le “niveau d’énergie global” des membres du personnel est bon. Cependant lorsqu’on analyse des groupes spécifiques, on constate diverses difficultés. De plus, un point d’attention ressort déjà clairement : le harcèlement moral. La délégation CNE a demandé que le GT mis en place pour l’élaboration de l’enquête puisse continuer à travailler sur les pistes d’action concrètes.
- **Application surveillance de la santé** : réponses aux questions posées lors de la réunion précédente. Nous avons notamment demandé que l’on s’assure que chaque travailleur soumis à un risque ait le bon profil dans l’application.

- Lien vers les Procès verbaux du Conseil d’entreprise : <https://urls.fr/oJievp>
- Lien vers les PV du Comité pour la Prévention et Protection au travail : <https://urls.fr/zh3Yhw>

Évènements à venir

Dates à épingler dans votre agenda

13 février : Manifestation contre les mesures du gouvernement Arizona

20 février : CPPT

24 février : CE

11 mars : rencontre mensuelle (délégation syndicale)

13 mars : Assemblée des mandataires **FNRS** sur le site de Saint-Louis à Bruxelles de 10h30 à 12h30

20 mars : Rassemblement sur la place de l’université pour améliorer les fins de carrière de 12h à 14 h

Contact

Dans toutes nos rencontres avec les autorités, nous sommes là **pour vous représenter**. **Vous**, signifie **tous les membres du personnel de l'UCLouvain** (académiques, scientifiques, administratifs et techniques), **et de ses entités périphériques** (asbl ou autres). N'hésitez pas à partager avec nous votre réalité de terrain, ou nous pose des questions par rapport à votre situation individuelle ou des questions plus collectives (à l'adresse : secretariat-cne@uclouvain.be). Nous y répondrons et le cas échéant nous demanderons de mettre ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Adresses

- Les bureaux de la délégation syndicale permanente se trouvent Chemin du Cyclotron 2, Bâtiment de Hemptinne, Aile B - 1er étage, 1348 Louvain-La-Neuve.
- La liste des représentants CNE dans les différents organes de concertation est accessible par le lien suivant: <https://urls.fr/kWDxIc>. N'hésitez pas à prendre contact avec une des personnes élue ou à envoyer un mail à l'adresse secretariat-cne@uclouvain.be.
- Vous trouverez de très nombreuses informations sur le site de la délégation CNE- UCLouvain: <https://www.desy.ucl.ac.be>.